

### Avis d'entrée en vigueur

1. Le conseil de l'arrondissement de Greenfield Park a adopté le règlement suivant :

Objet	Adoption Entrée en vigueur
Règlement GP-2025-167 modifiant le Règlement GP-2009-24 relatif à la gestion des matières résiduelles	10 mars 2025 20 mars 2025

2. Une copie de ce règlement peut être consultée à l'adresse Internet suivante : <http://www3.longueuil.quebec/fr/reglements-arrondissements> ou en communiquant à l'adresse courriel [greffe.gp@longueuil.quebec](mailto:greffe.gp@longueuil.quebec). Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 20 mars 2025.

Véronica Mollica  
Secrétaire du conseil de l'arrondissement de Greenfield Park